

OFFRE DE SERVICE CLINIQUES AMBULATOIRES DE SOINS INFIRMIERS CLSC DU CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-OUEST

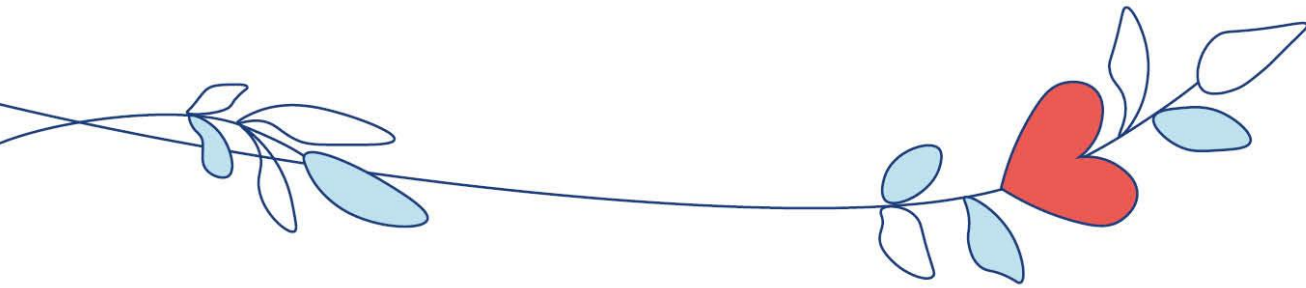


Table des matières

1. OFFRE DE SERVICE.....	3
1.1. Mission	3
1.2. Accessibilité	3
1.3. Clientèle visée, critères d'admissibilité et d'exclusion	3
1.3.1. Clientèle visée	3
1.3.2. Critères d'admissibilités.....	3
1.3.3. Critères d'exclusion	4
1.4. Types de services offerts	4
1.4.1. Investigation	4
1.4.2. Soins et Traitements.....	4
1.4.3. Soins non admis.....	5
1.5. Modalités de référence ou d'accès au service.....	6
Guichet d'accès 1 ^{re} ligne clinique ambulatoire de soins infirmiers	6
Coordonnées et heures d'ouverture des cliniques ambulatoires par CLSC	6

1. Offre de service

1.1. Mission

Le CISSS de la Montérégie-Ouest dispose de onze cliniques de soins ambulatoires distribués dans les quatre anciennes composantes. Nous avons donc, des CLSC ou des points de service à Beauharnois, Candiac, Châteauguay, Huntingdon, Napierville, Rigaud, Saint-Rémi, Saint-Chrysostome, Saint-Polycarpe, Valleyfield et Vaudreuil.

Les cliniques ambulatoires de soins infirmiers ont pour mission d'offrir des consultations de soins infirmiers afin d'assurer des activités d'évaluation, de priorisation, d'administration de soins et traitements autorisés et prescrits, d'immunisation suite à une exposition potentielle d'une maladie infectieuse ainsi que des activités d'enseignement aux autosoins en regard des besoins de santé des usagers. L'approche du clinicien est basée sur l'autogestion et la notion du patient partenaire. Les membres de l'équipe ont donc un rôle et une attitude de collaboration auprès de l'utilisateur, en lui offrant le soutien nécessaire afin qu'il assure une meilleure gestion de sa condition. L'utilisateur est constamment au cœur des décisions cliniques, et l'équipe respecte son rythme et ses intérêts. Ces besoins s'inscrivent dans tout le continuum de santé des usagers, que ce soit avant ou après une hospitalisation, lors d'un épisode de maladie aiguë ou en lien avec une maladie chronique. Ces soins et traitements peuvent être à court, moyen ou long terme. L'offre de service est construite en complémentarité avec les autres services de première ligne.

1.2. Accessibilité

Afin de répondre à leur mission, les cliniques ambulatoires de soins infirmiers en CLSC visent à offrir leurs services **7 jours sur 7**, 365 jours par année, selon un horaire modulé en fonction des besoins, afin de répondre aux besoins des usagers ambulants en regard de soins et traitement que requiert leur condition de santé. Les services sont offerts sur rendez-vous et des plages horaires sont réservées quotidiennement afin de permettre un accès rapide à certains usagers dont la condition clinique le requiert et dont le congé de l'urgence ou de l'hospitalisation pourrait être compromis sans l'apport de la clinique ambulatoire des soins infirmiers. Certaines clientèles spécifiques ont également accès à un service 24/7 afin d'éviter des consultations à l'urgence.

1.3. Clientèle visée, critères d'admissibilité et d'exclusion

1.3.1. Clientèle visée

L'offre de service s'adresse aux usagers de tout âge résidant de façon permanente ou temporaire, ou travaillant sur le territoire et ambulant du territoire du CISSS de la Montérégie Ouest requérant des soins infirmiers avec ou sans ordonnances selon la nature du service requis.

1.3.2. Critères d'admissibilités

L'utilisateur doit fournir le matériel ou médicament nécessaire à ses soins à l'exception de certaines fournitures spécialisées ou dans un contexte de soins temporaires.

- Produits de soins de plaies : certains produits tels que des compresses, mèches sont fournis lors des soins et dans un contexte d'autosoins. Les crèmes, onguents et pansements prescrits sont assumés par l'utilisateur (certains sont remboursés par la RAMQ ou par les assurances privées).

- Médicaments : Tous les médicaments doivent être fournis par l'utilisateur selon l'ordonnance.
- Produits de stomies : Tous les produits de stomies ainsi que les serviettes liées à l'hygiène doivent être fournis par l'utilisateur.
- Produits urologiques :
 - Condition temporaire et/ou postopératoire : Sondes vésicales et sac de drainage sont fournis par le service.
 - Condition permanente : Sondes vésicales, les sacs de drainages doivent être fournis par l'utilisateur. L'accompagnement des usagers éligibles au programme régional d'élimination est effectué par le service.
- Aucun matériel n'est fourni par le service s'il n'y a pas de suivi.

Liste détaillée des fournitures fournies ou non en CLSC :

<https://intranet.ciassmo.rtss.qc.ca/fr/publications-et-documents/des-fournies-ou-non-par-le-clsc-en-cliniques-ambulatoires-de-soins-infirmiers-et-aux-soins-domicile>

1.3.3. Critères d'exclusion

- Déménagement du territoire pour les soins nécessitant le prêt ou l'achat d'appareil (TPN);
- Traitement cessé;
- Refus de traitement;
- Comportement inacceptable de l'utilisateur;
- Incapacité aux transferts sur civière de façon autonome ou avec aide minimale;
- Besoin d'un lève-personne pour effectuer les soins.

1.4. Types de services offerts

1.4.1. Investigation

- Indice de pression systolique, cheville-bras;
- Mesure du volume vésical;
- Test contrôle à la tuberculine (TCT) post exposition à la tuberculose;
- Culture de plaies.

1.4.2. Soins et Traitements

- Administration de médicament intramusculaire/sous-cutanée/intraveineux selon l'ordonnance médicale;
- Administration de la buprénorphine à libération prolongée injectable (Sublocade) dans le cadre d'un traitement à la dépendance aux opioïdes selon l'ordonnance médicale;
- Antibiotique intraveineux ambulatoire selon ordonnance médicale :
 - Administration d'antibiotiques intraveineux;
 - Soins des accès veineux (chambre implantable, dispositif d'accès veineux central périphérique, dispositif d'accès veineux périphérique court, etc.);
 - Enseignement aux autosoins selon les critères d'admissibilités aux antibiotiques intraveineux ambulatoires de l'établissement;
- Contraception :
 - Administration de la contraception injectable selon ordonnance;
 - Contraception orale d'urgence;

- Phlébotomie selon ordonnance médicale;
- Soins de plaies :
 - Évaluation, suivi et prescription de pansements et produits en soins de plaies;
 - Débridement autolytique, mécanique et chirurgical conservateur de plaies;
 - Évaluation et prescription de bas de compression;
 - Application de colle tissulaire sur plaies mineures;
 - Réfection de pansements divers;
 - Réfection de pansements spécialisés à pression négative (PICO/VAC ou autre);
 - Pansement de compression;
 - Retrait d'agrafes ou de sutures;
 - Enseignement aux autosoins;
 - Soins associés aux différents drains percutanés selon ordonnances;
 - Accès à une expertise avancée en soins de plaies de 2e ligne (Plateforme de suivi virtuel);
- Soins urologiques selon ordonnance médicale :
 - Cathétérisme vésical et autosoins;
 - Installation, changement ou retrait de sonde vésicale;
 - Soins de néphrostomie;
- Soins de stomies :
 - Évaluation, soins, suivi et recommandations;
 - Enseignement aux autosoins;
 - Accès à une expertise avancée en stomothérapie de 2e ligne (Plateforme de suivi virtuel);
- Soins oncologiques selon ordonnance médicale :
 - Soins des cathéters centraux : chambre implantable, dispositif d'accès veineux centraux périphérique;
 - Retrait d'infuseur de chimiothérapie intraveineuse;
 - Suivi en présence de chimiothérapie sous pompe intraveineuse;
 - Hydratation intraveineuse;
- Soins du canal auditif :
 - Lavage d'oreille;
- Soins gynécologiques selon ordonnance médicale :
 - Soins de pessaires;
- Vaccination postexposition à la rage et gestion des morsures animales;
- Vaccination postexposition au tétanos;
- Vaccination post-exposition à une maladie infectieuse selon la référence de la direction de la santé publique ou médicale;
- Autres traitements ambulatoires selon l'évolution des pratiques cliniques.

1.4.3. Soins non admis

- Soins d'hygiène;
- Installation bas support sans soins de plaies;
- Application de crème.

1.5. Modalités de référence ou d'accès au service

Pour les références formelles des professionnels du réseau :

Guichet d'accès 1^{re} ligne clinique ambulatoire de soins infirmiers

Toutes les demandes de services pour les cliniques ambulatoires de soins infirmiers, devront être acheminées au Guichet d'accès 1^{re} ligne, cliniques ambulatoires de soins infirmiers (Guichet CASI), aux coordonnées suivantes :

- **Via DSIE-REPÈRES** : Guichet soins infirmiers ambulatoires - CISSSMO
- Courriel : guichet.casi.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca
- Télécopieur : +1-844-726-0004
- Téléphone : 450-510-0578

Pour les usagers :

- Par téléphone ou en présentiel selon les coordonnées de chacun des CLSC.

Coordonnées et heures d'ouverture des cliniques ambulatoires par CLSC

CLSC de Napierville 450-245-3336

Lundi, mercredi et vendredi de 8 h à 16 h, mardi et jeudi de 10 h 30 à 20 h, jours fériés de 9 h à 15 h 30

CLSC de Saint-Rémi 450-454-4671

Lundi et mercredi de 10 h 30 à 20 h, mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 16 h, samedi et dimanche de 9 h à 15 h 30

CLSC de Kateri 450-659-7661, Option 8

Lundi au vendredi de 9 h à 20 h, samedi, dimanche et jours fériés de 8 h à 16 h (fermé de 12 h à 13 h 30)

CLSC de Châteauguay 450-699-3333, Option 8

Lundi au vendredi de 9 h à 20 h, samedi, dimanche et jours fériés de 8 h à 16 h (fermé de 12 h à 13 h 30)

CLSC de Beauharnois 450-429-6455, poste : 203802

Lundi au vendredi de 10 h 30 à 16 h

CLSC de Salaberry-de-Valleyfield 450-371-0143, poste : 203001

Lundi au vendredi de 8 h à 20 h, samedi, dimanche et jours fériés de 8 h à 16 h

CLSC de Huntingdon 450-264-6108, poste : 351212

Lundi au jeudi de 10 h à 20 h, vendredi de 10 h à 17 h, samedi et dimanche de 8 h à 12 h

CLSC de St-Chrysostome 450-829-2321, poste : 355100

Lundi de 8 h 30 à 16 h 30, mardi et jeudi de 10 h à 15 h 30

CLSC et Centre de services ambulatoires de Vaudreuil-Dorion 450-455-6171, Option 1-1-1

Lundi au vendredi de 8 h à 20 h, samedi, dimanche et jours fériés de 8 h à 16 h

CLSC de St-Polycarpe 450-265-3771, poste : 3839

Lundi au vendredi de 8 h à 16 h

CLSC de Rigaud 450-451-6609, poste : 0

Lundi, mercredi et vendredi de 8 h à 16 h, mardi et jeudi de 11 h 20 à 16 h

